

Contre les vols, ayez les bons réflexes !



Dans votre habitation :



- Fermez les accès à votre domicile dès que vous vous absentez, même pour quelques minutes.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs, confiez les à une personne de confiance.
- Soyez vigilant même lorsque vous êtes chez vous, fermez votre porte à double tour
- Placez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

- N'ouvrez jamais à un inconnu, si une personne se présente sans rendez vous, n'hésitez pas à demander une carte professionnelle où à appeler son entreprise avant de lui ouvrir.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. En attendant l'arrivée des forces de l'ordre, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Vous partez en vacances ? Pensez à l'opération tranquillité vacances ! Signalez votre absence à la gendarmerie. Des patrouilles seront organisées pour passer régulièrement à votre domicile.
- **Lors des fêtes de fin d'année, pensez à laisser une lumière dans votre domicile en cas de courtes absences. Laissez le moins d'objets de valeur à votre domicile.**



Dans votre véhicule :

- Dès que vous quittez votre véhicule, fermez le systématiquement à clef, ne baissez pas les vitres.
- En stationnement, ne laissez pas le moteur tourner, même si vous vous absentez pour une course rapide.
- Ne laissez pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (cour, jardin, garage)
- Ne laissez pas les papiers de votre véhicule à l'intérieur.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur.

Sur internet :



- Ne jamais donnez les coordonnées de carte bancaire par téléphone ou par e-mail
- Lors de vos achats en ligne, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »)
- Sur les sites d'annonces, méfiez vous des offres trop alléchantes qui peuvent cacher une escroquerie.
- Lorsque vous êtes vendeur sur un site d'annonces, n'envoyez jamais d'argent à

l'acheteur.

- Prenez garde aux inconnus qui vous demandent d'envoyer de l'argent (mandat cash, western union, ticket PCS). S'il s'agit d'un ami qui vous demande de l'argent par e-mail, contactez-le par un autre moyen, il est peut-être victime d'un piratage de sa boîte e-mail.
- Des paiements sont effectués avec votre carte bancaire alors que vous êtes toujours en possession de celle-ci ? Rendez-vous sur « service public » et saisissez « fraude carte bancaire » ou « percev@l »

Dans la rue :

- Évitez d'avoir trop d'espèces sur vous.
- Lors d'un paiement ou d'un retrait au distributeur, prenez garde aux personnes derrière vous qui pourraient regarder votre code secret.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Ne laissez pas vos effets personnels sans surveillance.



La gendarmerie est à votre écoute. Composez le 17.